



ACCUEIL [+ ACTUALITÉS](#) [+ DÉPARTEMENTS](#) [+ PETITES ANNONCES](#) [+ ANNONCES LÉGALES](#) [+ COMMUNAUTÉ](#) [+ SERVICES](#) LIENS

Rechercher

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Article : SGV : deux hommes pour un fauteuil

ÉPERNAY

SGV : deux hommes pour un fauteuil

Réagir

Envoyer

Imprimer

ÉPERNAY (Marne). En application des textes en vigueur, Patrick Le Brun est toujours vice-président du CIVC. Nouveau président du SGV, Jean-Mary Tarlant ne peut pas encore prétendre à ce poste.

IL faut que le Syndicat général des vignerons ait un président à sa tête pour le représenter au bureau exécutif du Comité interprofessionnel des vins de champagne. Tel était l'argument avancé par des membres du conseil d'administration du SGV la semaine dernière pour justifier une élection expéditive, après avoir révoqué de manière tout aussi expéditive Patrick Le Brun lundi dernier.

Et pourtant, ce n'est pas un, mais deux présidents de syndicat que le CIVC a vu arriver hier matin. Elu sans adversaire par 26 administrateurs sur 45 présents mardi (notre édition d'hier), Jean-Mary Tarlant s'est donc présenté en tant que nouveau président du SGV, et donc potentiellement co-président du CIVC aux côtés de Ghislain de Montgolfier pour l'Union des maisons de champagne. Face à lui, Patrick Le Brun - qui conteste sa révocation ainsi que l'élection qui a eu lieu mardi - est lui aussi venu s'asseoir à la même place. Une situation pour le moins ubuesque.

La messe n'est pas dite

Il n'a pas été utile de débattre outre mesure toutefois, puisque le nom du co-président figure de toute façon dans les textes officiels. « Monsieur Le Brun était présent en tant que co-président, puisque l'arrêté ministériel du 4 avril 2007 le désigne en tant que tel », a-t-on confirmé à la préfecture. Et cela jusqu'au mois de janvier 2010, date à laquelle un nouvel arrêté sera pris lors du renouvellement du bureau exécutif du CIVC. La messe n'était donc pas encore dite, même si Jean-Mary Tarlant pensait trouver le fauteuil vide. Aucun mélodrame n'est à déplorer toutefois, la séance s'étant même très bien déroulée, d'après le préfet, présent à titre de commissaire du gouvernement chargé de veiller au bon fonctionnement de l'interprofession. Pour résumer, il y a donc un président du SGV élu avant-hier, mais qui ne peut pas co-présider le CIVC. Un président qui conteste sa révocation et à qui le siège du CIVC est pour l'instant réservé. Et enfin une équipe d'administrateurs qui a prétendu qu'une élection était urgente pour ne pas laisser un fauteuil vide. Histoire de faire bonne figure...

J.G.-A.

viticulture



Agrandir la photo

Tout nouveau président du SGV, Jean-Mary Tarlant pensait trouver vide le siège de vice-président du CIVC. Mais c'est bien Patrick Le Brun qui l'occupait hier. Au moins jusqu'en janvier 2010.

Haut de page

Article paru le : **10 décembre 2009**

Envoyer cet article à un(e) ami(e)

Imprimer cet article

> [Articles sur le même thème](#)

> [Articles sur la même localité](#)

Les commentaires (1 commentaires)

dudule 1° le 10 décembre 2009 à 12h15

Bonjour à Tous; Depuis le temps que je lis tous ses articles sur cet organisme, je me pose des questions! Il y a tellement d'argent en jeu, et vu ce qui se passe, qu'il y aurait de la magouille dans l'aire, que je ne serais pas étonné! Que cache réellement tous ces jeux de manches!!! Il serait grand temps qu'ils respectent TOUS, les textes de Loi en vigueur!

[» Tous les commentaires](#)

Réagir à cet article

Login (Email) :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié?](#)

Votre commentaire :

Veuillez vous connecter pour pouvoir poster un commentaire !

[Mentions légales](#)

[Qui sommes-nous ?](#)

[Contactez-nous](#)

Rechercher

[Actualités](#)

[Votre département](#)

[Communautés](#)

[Services](#)

[Petites Annonces](#)

[Groupe Hersant Média](#)